

\*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – Définition AFG-FIR



## RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

### Place à la sobriété

Les **appels à la sobriété** se multiplient et plusieurs engagements émergent : dirigeants d'entreprises, entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, fédérations professionnelles, Etats, Commission Européenne, tous convergent pour dire que la sobriété fait partie de la solution non seulement pour prévenir la crise énergétique qui menace mais aussi plus globalement pour mieux lutter contre le changement climatique. Le directeur de l'Agence Internationale de l'Energie, qui a exhorté les dirigeants européens à faire dès maintenant tout ce qu'il faut pour se préparer à un hiver long et rigoureux doit être satisfait : le **plan d'énergie urgence européen** demandant une baisse de 15% de la consommation de gaz du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 mars 2023 a été **adopté le 26 juillet**. Même si des aménagements et dérogations seront possible c'est un premier pas. En parallèle, la France vient d'annoncer **deux décrets** i) généralisation de l'interdiction des publicités lumineuses dans les villes entre 1 heure et 6 heures du matin ii) interdiction pour les magasins d'avoir leurs portes ouvertes alors que la climatisation et le chauffage fonctionnent. Du côté des entreprises, les ambitions sont plus fortes : ainsi 84 dirigeants français invitent dans une tribune du JDD initiée par le Mouvement Impact France à **aller plus loin**. Pour eux, il ne s'agit pas seulement de répondre à une crise ponctuelle d'inflation et de pénurie, il faut **transformer nos modes de vie** et engager l'économie sur un nouveau modèle avec l'économie circulaire, l'économie d'usage, la relocalisation, la régénération de la biodiversité, ou encore d'alignement des réductions de carbone de l'entreprise avec l'accord de Paris. **Ces modèles se développent déjà** dans plusieurs secteurs comme le textile avec le recours à la seconde main, la réparabilité garantie, le circuit court, la mobilité douce, le low-tech et tech for good. **La grande distribution** n'est pas en reste : **Perifem**, la fédération de l'ensemble des acteurs de la distribution et leurs fournisseurs, a annoncé un **plan de sobriété énergétique** avec implémentation à partir du 15 octobre prochain. L'appel, signé par les plus grandes enseignes, dont E.Leclerc, Carrefour, Auchan ou Casino, et plus récemment Décathlon, Ikea et Fnac-Darty, présente un **"protocole" de sobriété**, qui certes reste un engagement volontaire et non contrôlé, comporte plusieurs mesures sur la luminosité et le chauffage : la température ambiante de tous les points de vente sera baissée à 17°C pendant les heures de pics de consommation, l'intensité lumineuse réduite de 50 % avant l'arrivée du public et de 30 % sur les périodes critiques de consommation, et les enseignes lumineuses seront éteintes dès la fermeture du magasin. Bien entendu plusieurs de ces évolutions vers la sobriété nous contraindront à des changements importants et pas toujours indolores, mais il est urgent de s'y mettre **collectivement** surtout au regard de l'avancée du **jour du dépassement**, (date à laquelle nous utilisons plus de ressources que ce que la planète peut produire en 1 an). En 1970, ce jour était le 31 décembre, cette année il a eu lieu le 28 juillet.

Sources : RSEDataNews – Novethic - Ouest France



## FINANCE DURABLE

### L'investissement responsable représente plus de la moitié des encours globaux sous gestion en France

Les résultats de l'enquête menée par l'AFG sur la gestion investissement responsable (IR) en France en 2021 montre une progression de **+33% des encours par rapport à 2020** atteignant **2 108,1 Mds €**. Cette forte croissance s'explique principalement par les efforts des gérants pour répondre aux standards réglementaires, en particulier la fameuse réglementation européenne **SFDR** (Sustainable Finance Disclosure regulation), qui vise à fournir plus de transparence en terme de responsabilité environnementale et sociale dans les produits financiers, mais aussi par la **bonne tenue des marchés en 2021** et une **bonne dynamique commerciale**. Ces 2 108 Mds € se répartissent pour 47% en mandats de gestion, 45% en OPC ouverts et 8% en OPC dédiés. Dans le détail, les encours articles SFDR 8 (qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales) et les articles SFDR 9 (qui ont pour objectif l'investissement durable à impact), s'élèvent respectivement à 1 981,3Mds et 126,8 Mds.

Au global, la gestion responsable représente donc 54% des encours gérés en France (mandats, OPC de droit français et étranger) et 58% des encours des fonds domiciliés en France.

Cependant la **vigilance est de mise**. En effet, l'AFG rappelle que les produits financiers articles 8 et 9 couvrent des stratégies d'investissement responsable **très différentes**, de la plus « light » à la plus exigeante. Il est donc important de regarder outre la classification SFDR, le **détail** de l'approche et par exemple la détermination de label ISR. **Eurosif**, le Forum Européen de l'Investissement Responsable, suggère même dans un récent livre blanc de **hiérarchiser** les différentes pratiques de finance durable pour mieux éclairer l'épargnant.

Source : AFG



## ENVIRONNEMENT

### Gaz et nucléaire inclus dans la taxonomie verte de l'UE

Le 6 juillet, après plus de 6 mois de controverse, le Parlement européen a **repoussé** par 328 voix contre et 278 pour, l'"**objection**" à l'**introduction du gaz et du nucléaire** en tant qu'énergies de transition dans les objectifs climatiques de la **taxonomie** européenne. Le sort de ce texte aménagé et réaménagé, fruit d'un **compromis** construit non sans mal entre Paris et Berlin, a récemment été bousculé par la guerre en Ukraine qui a remis en question le rôle du gaz comme énergie de transition. Pour l'eurodéputé Pascal Canfin, l'un des défenseurs du texte, « **les craintes exprimées ne sont pas justifiées(...), le gaz et le nucléaire ne sont pas mis au même niveau que les renouvelables et des conditions strictes sont incluses ; le gaz est possible uniquement pour remplacer du charbon, jusqu'en 2030, sous des seuils d'émissions qui ne sont pas considérés comme dangereux et avec des obligations de transparence renforcées.** » L'acte délégué entrera en application au **1er janvier 2023**. De son côté la ministre de la transition énergétique a salué ce vote assurant nécessaire toutes les énergies pour réussir la transition énergétique.

Source : Les Echos

## Stress test climatique : la BCE évalue un risque

Selon les conclusions du **premier stress test climatique de la Banque Centrale Européenne**, 41 grandes banques de la zone euro pourraient subir une **perte d'au moins 70 Mds€** dans le cas d'un scénario de sévère remontée des températures.

Ce chiffre pourrait sembler limité à l'échelle du secteur, mais il est probablement **sous-estimé** puisqu'il ne concerne que le risque de crédit et de marché c'est-à-dire les pertes liées à des entreprises ne remboursant pas leurs prêts, ou à des actifs ayant perdu de leur valeur ; en revanche il ne tient pas compte **d'effets indirects** que provoquerait un scénario climatique dur, à savoir un retournement économique d'ampleur. Toujours selon ce stress test, près de **60 % des banques n'incluent pas de paramètres climatiques** dans les stress tests qu'elles mènent en interne, et **à peine 20 % intègrent** le paramètre climat comme une variable **au moment d'accorder un prêt**. A leur décharge, la **collecte des données est difficile** et plus de 70% concernant les émissions de gaz à effet de serre reposent sur des **estimations**. Une attente forte donc sur la disponibilité, la normalisation de la donnée et une stabilisation des standards internationaux. Pour les accompagner dans leur évolution, la BCE publiera un **recueil de bonnes pratiques** au quatrième trimestre 2022.

Source : *Les Echos*

## 10 PIIEC français approuvés par Bruxelles

Après la **nanoélectricité** et les **batteries**, place à l'**hydrogène**. Sur les vingt-deux États membres qui avaient fait part de leur intention de participer au PIIEC hydrogène, quinze seront finalement de la partie, dont la France. En effet, la Commission Européenne vient d'autoriser un nouveau **Projet Important d'Intérêt Européen Commun** intitulé «**Hy2Tech**», dont l'objectif est de soutenir la recherche, l'innovation et le premier déploiement industriel de l'hydrogène. Il s'agit du quatrième PIIEC pour (re)lancer des filières technologiques en Europe. Les États membres fourniront un financement public pouvant aller jusqu'à 5,4 Mds €, qui devraient mobiliser 8,8 Mds € supplémentaires d'investissements privés. Ce projet devrait contribuer au développement d'importantes **avancées technologiques**, y compris de nouveaux matériaux d'électrodes à haute efficacité, des piles à combustible plus performantes, des technologies de transport innovantes, parmi lesquelles des technologies de **mobilité** hydrogène déployées pour la première fois. Dans le cadre de ce PIIEC, 41 projets ont été approuvés et sont portés par un total de **35 entreprises**. Il s'agit à la fois de grands acteurs industriels bien connus, comme **Arkema, Daimler Truck et Ansaldo**, mais aussi de petites et moyennes entreprises et de start-up, comme **Advent, Symbio, H2B2 et McPhy**. L'exécutif européen chiffre à **20 000** le nombre **d'emplois directs** qui devraient être créés, en raison notamment de collaboration des entreprises sélectionnées avec plus de 300 partenaires indirects dans toute l'Europe, notamment des universités et des organismes de recherche.

Source : *L'Usine Nouvelle*

### CONTACT

▪ **Murielle HERMELLIN**  
Responsable ISR – Gérante de portefeuilles  
[Murielle.hermellin@bred.fr](mailto:Murielle.hermellin@bred.fr)

## EN BREF

**Paprec** : Le leader français du **recyclage des plastiques** vient d'investir 26 millions d'euros dans son usine de tri de Chalon-sur-Saône pour passer d'une capacité de 25.000 à 50.000 tonnes de matière triée et retraitée par an. Autre objectif d'importance : **améliorer la qualité du recyclage** du PEHD, (polyéthylène haute densité), qui, initialement destiné au BTP, devrait devenir suffisamment qualitatif pour **refaire des emballages**. L'objectif, à trois ans, est même d'obtenir un agrément contact alimentaire, ce qui serait une première en Europe.

**Carbios** : l'entreprise de **recyclage des polymères plastiques** par voie enzymatique, a signé un accord avec un consortium dans le secteur textile, composé de **Puma, On. running, Patagonia et Salomon**, en vue de développer des solutions pour **augmenter la recyclabilité** et la **circULARITÉ** des produits. La société travaille déjà avec **L'Oréal, Nestlé Waters, PepsiCo et Suntory Beverage & Food Europe** sur le recyclage enzymatique des bouteilles en PET, et avec **Michelin** sur la fabrication d'un "pneu 100 % durable" à base de plastiques PET usagés.

**Vinci** : le poids lourd français du BTP, qui a déboursé 4,9 Mds € pour mettre la main sur les activités d'énergie verte du groupe espagnol **ACS**, vient de remporter avec **Dragados Offshore**, une filiale de Cobra IS, un premier - et gros - contrat dans le domaine de **l'énergie éolienne en mer**. Concrètement, le groupement germano-espagnol doit réaliser **deux plateformes**, au pied de deux parcs éoliens situés en **mer du Nord**.

**Shell** a annoncé la construction à Rotterdam de la **plus grande usine d'hydrogène renouvelable d'Europe**, Holland Hydrogen I. L'unité devrait produire jusqu'à 60 tonnes d'hydrogène renouvelable par jour à partir d'énergie renouvelable venant du parc éolien offshore Hollandse Kust ce qui en ferait la plus grande usine d'hydrogène renouvelable d'Europe. L'hydrogène produit servira à alimenter le parc Shell Energy and Chemicals de Rotterdam, en **remplacement d'hydrogène gris**.

**L'incubateur européen EIT InnoEnergy** a fédéré cinq grandes entreprises, dont Engie et Forvia, pour la création d'ici à 2027 de **Gravithy** qui aura pour but de construire une usine de production de minerai de fer "réduit" (dont on a extrait l'oxygène), permettant de diminuer les émissions de CO2 liées à la fabrication d'acier grâce à l'usage d'hydrogène dans sa fabrication.

**Thales** a annoncé dans un communiqué de presse **arrêter totalement** la production, la vente et la livraison de solution militaire contenant du **phosphore blanc**. Si la défense n'est pas un secteur exclu a priori des fonds de finance responsable, en revanche l'exclusion des entreprises impliquées dans des armes controversées est devenue une politique de désinvestissement courante.

**Label ISR** : dans le cadre de la réforme du label ISR français, la présidente du Comité du Label ISR, propose d'exclure le charbon et les énergies non conventionnelles, à savoir le gaz et le pétrole de schiste. Une consultation est ouverte jusqu'à la rentrée avant publication puis décision du ministère de l'Économie.

PROMEPAR Asset Management  
est signataire

